

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 02 février 2026**

DATE DE LA CONVOCATION

26 janvier 2026

*Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants*

Titulaires présents : 28

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 3

Total votants : 31

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 février 2026

L'an deux mil vingt six

Et le 02 février à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de Monsieur Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Yves-Marie HAHUSSEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Florence BARRAUD RODET (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative :-

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy) a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson),

Jean-Luc VINGERDER a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux),

Michel LAURENT a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-

Membres Titulaires absents ou excusés :

Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Cécile JORY-JANVIER (Huisseau-sur-Cosson), Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan),

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Monsieur Laurent ALLANIC a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 041-014-2026

Objet : Demande de subvention de l'association Des Racines Et Des Rêves pour le projet de parcours pédagogique sur la ferme des Grands Coudrays (Crouy-sur-Cosson)

Monsieur Christian LALLERON, Vice-Président en charge des Ressources, de l'Habitat et de la Transition Ecologique rappelle que l'association Des Racines Et Des Rêves (DREDRE) a été créée en 2023, sous la présidence d'Elie GASNIER. Localisée à la ferme des Grands Coudrays à Crouy-sur-Cosson, l'association travaille à la préservation de l'environnement et à la sensibilisation du grand public. Elle a pour projet de développer un sentier pédagogique d'interprétation à la ferme, de 150 mètres de long, sur les thématiques des milieux naturels et de la biodiversité. Le parcours sera librement accessible au public ; la ferme est traversée par la boucle 10 (Chambord : domaine royal) des circuits « Châteaux à vélos »).



L'association DREDRE a sollicité un financement de la Communauté de communes pour réaliser ce projet. Elle a également fait appel au programme européen LEADER du Pays des Châteaux pour solliciter les fonds associés ; un euro de fonds de la Communauté de communes permet d'appeler jusqu'à quatre euros de fonds LEADER. Le plan de financement se présente comme suit :

Dépenses	Montant	Pourcentage	Recettes	Montant	Pourcentage
Signalétique touristique et mobiliser (PIC Bois)	8 000 €	21 %	Subvention demandée à la Communauté de communes du Grand Chambord	7 500 €	20 %
Observatoire faune sauvage (Bois et Traditions), table pique-nique, petit matériel	11 000 €	29 %	Subvention demandée au syndicat du Pays des Châteaux via le fonds LEADER	30 000 €	80 %
Illustrations (Jessica JOACHIM)	12 000 €	32 %			
Communication (flyers, impression...)	5 500€	15 %			
Divers (toilettes sèches, petit matériel)	1 000 €	3 %			
TOTAL	37 500 €	100 %		37 500 €	100 %

Dans l'hypothèse où les réalisations seraient inférieures aux prévisions, la subvention sera réduite au prorata.

Le projet a été présenté en Conférence des maires le 04 novembre 2025, a fait l'objet d'une visite technique de terrain le 17 décembre 2025 et a été représenté à la Conférence des Maires du 13 janvier 2026 à laquelle le projet a été validé ainsi que la demande de financement.

Monsieur le Vice-président demande donc au Conseil communautaire de bien vouloir :

- Valider le versement d'une subvention à hauteur maximum de 7 500 € à l'association Des Racines Et Des Rêves pour son projet de parcours pédagogique.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ACCORDE une subvention de 7 500 € à l'association Des Racines Et Des Rêves pour son projet de parcours pédagogique ;
- AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Laurent ALLANIC



Le Président

Gilles CLEMENT

